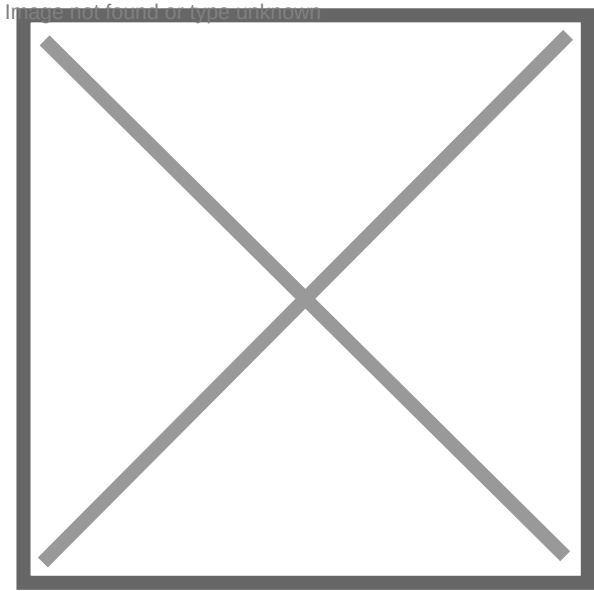




Annulation procédure jaf apres décision du juge

Par **olymp77**, le **12/04/2016** à **09:24**

Bonjour,rrnJe suis demandeuse de la requête auprès du JAF qui a donné sa décision sur la garde de notre enfant et la pension alimentaire. Cette décision est temporaire et une assistante sociale doit faire une enquête sociale. Mon mari et moi souhaitent emménager ensemble et arrêter cette procédure.rrnEst-il possible d'annuler cette procédure ?
rnComment annuler cette procédure du JAF ?rrnMerci de votre réponse !